RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 23598
Numéro SIREN : 798 092 086
Nom ou dénomination : ABINGTON ADVISORY

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2015 sous le numéro de dépôt 31558

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 10-04-2015

N° DE DEPOT : 2015R031558

N° GESTION : 2013B23598

N° SIREN : 798092086

DENOMINATION : ABINGTON ADVISORY

ADRESSE : 32 rue de Lisbonne 75008 Paris

DATE D'ACTE : 09-12-2014

TYPE D'ACTE : Décision(s) de l'associé unique

NATURE D'ACTE : Nomination de commissaire aux comptes titulaire et suppléant

ABINGTON ADVISORY
société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
siège social : au 32, rue de Lisbonne – 75008 PARIS
798 092 086 RCS PARIS
(la « Société »)

PROCÈS - VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 9 DÉCEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze et le mardi neuf décembre,

ABINGTON HOLDING,
société par actions simplifiée au capital de 1 250 000 €, dont le siège social est 32, rue de Lisbonne - 75008 PARIS, immatriculée sous le numéro 799 783 501 RCS PARIS, représentée par monsieur Philippe AUSSEUR, en sa qualité de président,

associé unique de la Société,

a, sur le sujet suivant :

- désignation de commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- pouvoirs pour les formalités.

pris les décisions ci-après :

PREMIÈRE DÉCISION

désignation de commissaires aux comptes titulaire et suppléant

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-9-1 du Code de commerce, l'associé unique nomme pour une durée de six (6) exercices,

en qualité de commissaire aux comptes titulaire :

COFIDES L'AUDIT
8 Alfred de Vigny - CS 31770 - 25044 BESANÇON CEDEX

en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, pour la durée du mandat du commissaire aux comptes titulaire :

SŒUR CARTIER ET ASSOCIÉS
8 Alfred de Vigny - CS 31770 - 25044 BESANÇON CEDEX

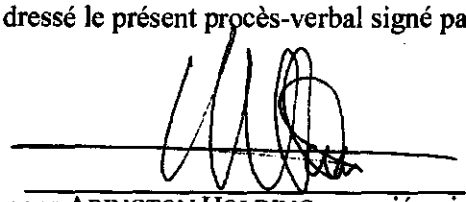
lesquels ont dès avant ce jour fait savoir qu'ils acceptaient lesdites fonctions, chacun d'eux précisant que les dispositions légales instituant des incompatibilités ou des interdictions de fonctions ne peuvent leur être appliquées.

DERNIÈRE DÉCISION

Pouvoirs pour les formalités

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique.



pour ABINGTON HOLDING, associé unique
monsieur Philippe AUSSEUR, président